

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 29 mars 2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt neuf mars, le Conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, à la mairie, à 20h.

Etaient présents: M. DUPUIS, Maire, Mme MILLON et M. ETAY, CHEVALIER Adjoint, MM. MURAT, VALLO, ANDRO, SENDRA, Mmes OBLETTE, POIZAT, SCHELLEKENS conseillers

Etait absent et excusé :

Secrétaire élu pour la séance: MILLON Denise

Date de la convocation : 22 mars 2019

On procède à la lecture du compte rendu de la précédente réunion qui n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2019-7/ OBJET : PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Conseil municipal délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018 dressés par M. DUPUIS Christian, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°- lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET COMMUNAL

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		102 398,53		95 927,06		
Opérations de l'exercice	397 644,80	465 348,92	248 339,45	290 595,47	645 984,25	755 944,39
Part affectée à l'invest.			50 000,00			
TOTAL	397 644,80	567 747,45	298 339,45	386 522,53	695 984,25	954 269,98
RESULTAT DEFINITIF		170 102,65		88 183,08		258 285,73

FORET CHARRONDIERE ET BELIN

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 234,18	0,00	7,07		7 241,25
Opérations de l'exercice	712,95	3 492,74	0,00	0,00	712,95	3 492,74
TOTAL	712,95	10 726,92		7,07	712,95	10 733,99
RESULTAT DEFINITIF		10 013,97		7,07		10 021,04

FORET DE PONT DEMAIN

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		5 110,95		552,76		5 663,71
Opérations de l'exercice	71,05	351,57	0,00	0,00	71,05	351,57
Part affectée à l'investiss						
TOTAL	71,05	5 462,52	0,00	552,76	71,05	6 015,28
RESULTAT DEFINITIF		5 391,47		552,76		5 944,23

FORET CHASSENAY-MOULIN-PINLAUD

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		17 917,16		0,00	0,00	17 917,16
Opérations de l'exercice	72,60	24,40	0,00		72,60	24,40
TOTAL	72,60	17 941,56	0,00	0,00	72,60	17 941,56
RESULTAT DEFINITIF		17 868,96		0,00		17 868,96

FORET ROYER-CORTAY-GARNAT

Commune de St Bonnet des Quarts

Date de la séance : 29/03/2019

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 986,37		0,00	0,00	13 986,37
Opérations de l'exercice	703,77	2 410,80	0,00	0,00	703,77	2 410,80
TOTAL	703,77	16 397,17	0,00	0,00	703,77	16 397,17
RESULTAT DEFINITIF		15 693,40		0,00		15 693,40

FORET LE VAUZET

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 171,07	3 936,65	0,00	3 936,65	3 171,07
Opérations de l'exercice	1 646,52	43,28	0,00	5 173,31	1 646,52	5 216,59
TOTAL	1 646,52	3 214,35	3 936,65	5 173,31	5 583,17	8 387,66
RESULTAT DEFINITIF		1 567,83		1 236,66		2 804,49

FORET CHEZ TACHON

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 547,39	3 816,00	0,00	3 816,00	4 547,39
Opérations de l'exercice	248,78	27,20	0,00	4 441,98	248,78	4 469,18
TOTAL	248,78	4 574,59	3 816,00	4 441,98	4 064,78	9 016,57
RESULTAT DEFINITIF		4 325,81		625,98		4 951,79

FORET LE VERGER

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 254,55		445,08		3 699,63
Opérations de l'exercice	770,71	3 122,05			267,34	3 122,05
Part affectée à l'investiss						
TOTAL	770,71	6 376,60	0,00	445,08	267,34	6 821,68
RESULTAT DEFINITIF		5 605,89		445,08		6 554,34

2° - constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des
Commune de St Bonnet des Quarts

Date de la séance : 29/03/2019

comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° - arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

2019-8/ OBJET : Approbation des comptes de gestion budget communal et budgets annexes

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- déclare que les comptes de gestions dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2019-9/ OBJET : Affectation du résultat d'exploitation 2018

Budget principal :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 88 183,08 € décide d'affecter le résultat comme suit :

Report de l'excédent de fonctionnement	88 183,08 €
--	-------------

Budgets annexes des forêts sectionales :

Commune de St Bonnet des Quarts

Date de la séance : 29/03/2019

Le Conseil approuve le report en section de fonctionnement à l'article R 002 de la totalité du résultat de fonctionnement de chacune des forêts soit :

Forêt de Chassenay :	17 868,96 €
Forêt de Pont Demain :	5 391,47 €
Forêt Royer Cortay Garnat	15 693,40 €
Forêt Chez Tachon :	4 325,81 €
Forêt du Verger :	5 605,89 €
Forêt du Vauzet	1 567,83 €
Forêt Charrondièrre et Belin	10 013,97 €

2019-10/ OBJET : Présentation et vote des budgets primitifs 2019

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets primitifs présentés par le Maire qui s'équilibrent, en recettes et en dépenses,

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget communal	360 848 €	541 944 €

Forêts sectionales :

Chassenay	17 892 €	
Charrondièrre	10 079 €	7,07 €
Pont Demain	5 407 €	552 €
Royer-Cortay-Garnat	15 729 €	
Chez Tachon	4 352 €	625 €
Le Vauzet	3 609 €	1 236 €
Le Verger	5 669 €	445 €

2019-11/ OBJET : Fixation des taux des taxes locales pour l'année 2019

M. le Maire expose au Conseil qu'il serait nécessaire de redéfinir les taux d'imposition applicable en 2019 pour chacune des taxes locales ;

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer les taux pour 2019 comme suit :

	Taux 2018 (pour mémoire)	Nouveaux taux 2019
Taxe d'habitation	9,27 %	9,36 %
Taxe sur le foncier bâti	12,95 %	13,08 %
Taxe sur le foncier non bâti	37,71 %	38,08 %

2019-12/ OBJET : Fournitures et pose de volets roulants aluminium et réfection des

Commune de St Bonnet des Quarts

Date de la séance : 29/03/2019

peintures des huisseries au gîte des Biefs

M. le Maire expose au Conseil que le gîte des Biefs, afin d'améliorer sa performance énergétique, aurait besoin de volets roulants. Sa situation à 800 m d'altitude et l'absence de volets, augmente la déperdition de chaleur du bâtiment.

Il ajoute également qu'il serait nécessaire de procéder à la réfection des peintures des huisseries de ce bâtiment.

M. le Maire présente au Conseil les devis d'entreprises pour la fourniture et la pose de volets roulants en aluminium et la réfection des peintures des huisseries.

Il précise qu'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2019 auprès du Conseil Départemental pourrait être sollicitée.

Après en avoir délibéré le Conseil, à l'unanimité :

- retient le devis de l'entreprise DECORET Michel pour la somme HT de 3 458 €
- retient le devis de l'entreprise SYBELIN Loïc EURL pour la somme HT de 1 090,61 de €
- sollicite auprès du Conseil Départemental, une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2019
- dit que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2019
- mandate M. le Maire pour les démarches administratives nécessaires

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été délibérées, M. le Maire lève la séance à 23 h.